



Nos contacts :

ANPAA 22

76 rue de Quintin - 22000 SAINT-BRIEUC
02 90 90 48 55 - anpaa22@anpaa.asso.fr

ANPAA 29

14 rue Marie-Rose Le Bloch - 29000 QUIMPER
16 rue Alexandre Ribot - 29200 BREST
02 98 44 15 47 - anpaa29@anpaa.asso.fr

ANPAA 35

3 allée René Hirel - 35000 RENNES
02 99 31 58 55 - anpaa35@anpaa.asso.fr

ANPAA 56

3 rue Gay Lussac - 56000 VANNES
02 97 63 86 86 - anpaa56@anpaa.asso.fr

ANPAA Bretagne

www.anpaa-bretagne.fr

Quinze Mille
Février 2014

LA PRÉVENTION :
L'AFFAIRE DE TOUS !
Agir en milieu scolaire



Ce dispositif est mis en place en partenariat avec
le Rectorat Bretagne et la Direction Régionale
de l'Enseignement catholique.



Avec le soutien financier
de l'ARS Bretagne



La prévention des conduites à risque en milieu scolaire

L'ANPAA Bretagne* développe depuis plusieurs années des **actions de prévention** dans les établissements scolaires du primaire au secondaire.

S'appuyant sur les instances de l'établissement scolaire, l'ANPAA Bretagne vous propose d'accompagner votre démarche de prévention dans le cadre d'une **approche pluridisciplinaire et partenariale**.

Notre intervention s'inscrit dans une **démarche d'éducation et de promotion de la santé**.

Elle vise à **aider chaque jeune** à s'approprier progressivement les moyens d'opérer des choix, d'adopter des comportements responsables pour lui-même comme vis-à-vis d'autrui et de l'environnement.

* L'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie est agréée Association nationale de jeunesse et d'éducation populaire, ainsi qu'Association éducative complémentaire de l'enseignement public.



 L'ANPAA BRETAGNE À VOS CÔTÉS
DE L'ÉCOLE PRIMAIRE AU LYCÉE

L'ANPAA Bretagne privilégie une approche globale :

- **Participative** : en favorisant la réflexion plutôt que la transmission exclusive d'informations sur les produits et leurs dangers.
- **Educative** : en développant une attitude d'écoute, de disponibilité et d'empathie.

 POUR PLUS D'INFORMATIONS
www.anpaa-bretagne.fr

- **Territoriale** : en prenant en compte les spécificités et les ressources du territoire.
- **Evaluative** : en s'inscrivant dans une continuité, du recueil de données à l'évaluation de l'action.

SON ACTION S'ARTICULE AUTOUR DE 3 AXES :

Accompagner :



- Mobiliser une équipe dans la communauté éducative. Identifier et renforcer le réseau partenarial du territoire.
- Elaborer et mettre en œuvre votre projet de prévention : identification des besoins/ressources, méthodes interactives, évaluation...
- Délivrer un conseil méthodologique : identifier les partenaires, conseiller sur l'élaboration d'un projet, aider à l'utilisation d'outils d'animations...

Animer :



- Favoriser l'expression des jeunes et/ou des parents : représentations, expériences, questionnements...
- Renforcer les compétences psychosociales : influences, affirmation de soi, respect de soi et des autres...
- Améliorer la capacité des jeunes à repérer les situations à risques et à envisager des stratégies favorables à leur santé, en s'appuyant sur des informations validées.
- Permettre aux jeunes d'être acteurs du projet (action par les pairs).

Former les équipes éducatives :



- Améliorer la connaissance et la compréhension des conduites addictives et plus largement des conduites à risque.
- Favoriser l'autonomie de l'équipe éducative en s'appuyant sur des projets et des méthodes pédagogiques participatives.